Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/La-taxe-carbone-et-l-imposture

sur le site rouge midi

La taxe carbone et l'imposture écologique

- Idées -

Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2009

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Avec sa taxe carbone le gouvernement et ceux qui soutiennent la mesure donnent un nouvel exemple de mauvaise réponse à une vraie question.

Qui a envie de vivre dans un monde pollué ? Ni vous ni moi ! Alors qui sont-ils ces gens que l'on va taxer ?

- **TOTAL ? qui en vendant du pétrole a fait des profits d'un montant supérieur au déficit de la France ?**
- **ARCELOR MITTAL qui dispose pour ses 6 usines françaises d'un droit annuel à émettre gratuitement 8 millions de tonnes de carbone ?**
- **Celles et ceux qui vendent sur le marché (et oui !!) le droit à polluer au prix de 14Euros la tonne ? [1]**

Vous n'y êtes pas du tout ! Tous ceux là seront exemptés de cette fameuse taxe et on peut observer au passage qu'une telle exonération - à 32Euros la tonne le prix prévu [2] - représente pour ARCELOR déjà cité une économie de... 250 millions d'euros dès la 1ère année !

Non ceux qui devront payer la taxe c'est vous et moi ! Et pourquoi ? Parce qu'il y a des experts mandatés par des politiques qui ont conclu que plus nous paierons, moins nous gaspillerons d'essence, car vous ne le saviez pas, mais c'est démontré par des spécialistes : nous gaspillons l'essence et le chauffage par plaisir d'émettre du carbone...Et sans respect pour la planète bien sûr : foi de Yann Arthus Bertrand qui ne se déplace qu'en hélicoptère.

Pour ou contre les taxes ?

Personne ne conteste qu'il faut réduire les émissions de gaz, la question qui reste c'est comment s'y prendre dans l'intérêt des peuples ?

Faut-il le redire ici ? C'est d'abord le principe même d'une taxe qui est à remettre en cause. Dans un pays où les impôts indirects - les plus injustes car frappant indistinctement les riches et les pauvres - représentent plus de 60% des recettes de l'Etat comment accepter une nouvelle taxe quelle qu'elle soit ? En plus concernant cette taxe-ci le gouvernement a clairement annoncé la couleur : « Plus nous taxerons la pollution et plus nous pourrons alléger les charges qui pèsent sur le travail » [3]. Autrement dit, au nom de l'écologie on voudrait une fois de plus baisser les cotisations nécessaires à une vraie sécurité sociale déjà bien mal en point. Comme si cette question de la protection sociale était une question secondaire, en tous cas seconde par rapport à la compétitivité des entreprises qui seraient contraintes de délocaliser à cause des charges énormes qu'elles supporterait. Mais comme le dit Yves Dimicoli dans l'Humanité : « On ne sait pas assez l'inanité d'une telle argumentation : entre 1991 et 2008, le total cumulé des exonérations de cotisations sociales patronales a atteint 260,6 milliards d'euros, dont 221 milliards compensés par l'État. Or le déficit commercial de la France ne cesse de se creuser (il a atteint 55,65 milliards d'euros en 2008) tandis que les exportations de capitaux s'emballent : en 2008, il sera sorti en net quelque 160 milliards d'euros au titre des investissements directs à l'étranger qui ont généré des délocalisations et, donc, des transports accrus et des pollutions au Sud hors normes environnementales du Nord ».

Tant qu'il y aura des riches

Copyright © Le Vénissian

De plus qui peut nous faire croire que cette mesure peut être efficace ? Les produits de luxe, bateaux, parfums et autres automobiles de fortes cylindrées sont déjà taxées : cela empêche-t-il les riches de les acquérir ? Dans un pays et un monde où la part des salaires dans la richesse créée est au plus bas [4] ce qui est posé c'est la répartition des richesses et non la mise en oeuvre de mesures qui ne sont que des peccadilles pour les plus fortunés et de lourdes charges pour les autres.

Sans rire le journal Challenges parle des français qui « changeront leur 4X4 pour une citadine, prendront le train au lieu de l'avion, éviteront de faire tourner le sèche linge » Mais de quels français parle-t-il ? Des 5% plus riches qui détiennent 80% des richesses de ce pays...ou des 30% plus pauvres qui en ont à peine 1% ?
Il y avait déjà, pour les plus riches - et en particulier les grandes entreprises - la possibilité d'acheter et même de spéculer sur le droit à polluer, mais, avec la taxe carbone, il y a pire.

... la suite sur le site rougemidi